



Imputation de loyer de 2012

Par **ameliadeo**, le **04/04/2017** à **12:11**

bonjour mon bailleur me reclame aujourd'hui 899 euros qui aurait été versé par erreur sur mon compte locataire en 2012 à l'époque j'avais droit à la caf qui leur était versé directement j'ai donc cru que c'était un rappel et apparemment ce serait un chèque d'une société et ils viennent juste de s'en rendre compte sont-ils dans leur droit merci beaucoup pour vos réponses URGENT

Par **morobar**, le **04/04/2017** à **19:51**

http://www.experatoo.com/bailleurs/imputation-loyer-2012_151086_1.htm#.WOPc84VOJkg